

Décision

Générale

colonial

Décision n° 868 du 16 octobre 1951

n° 868

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1951

Date de publication
16 octobre 1951

Date du numéro
1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

La suspension de deux demi-journées de solde est infligée à : MM. Abdi Mourine, aide-cuisinier à l'Hôtel du Gouvernement; Hahmoud Djama, boy de table à l'Hôtel du Gouvernement, pour <: négligences dans le service ».